



**HAL**  
open science

## Département d'économie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Département d'économie. 2013, Sciences Po. hceres-02031685

**HAL Id: hceres-02031685**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031685>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :  
Département d'Economie

sous tutelle des  
établissements et organismes :  
Institut d'Etudes Politiques de Paris



Décembre 2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Unités  
de recherche

*Le Directeur*

**Pierre Glaudes**



# Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

**Critère 1 - C1 :** Production et qualité scientifiques ;

**Critère 2 - C2 :** Rayonnement et attractivité académique ;

**Critère 3 - C3 :** Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

**Critère 4 - C4 :** Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

**Critère 5 - C5 :** Implication dans la formation par la recherche ;

**Critère 6 - C6 :** Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : **Département d'Economie**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A	A	A	A+



## Rapport d'évaluation

Nom de l'unité : Département d'Economie de Sciences-Po

Acronyme de l'unité : DEPT ECO

Label demandé : EA

N° actuel : 4460

Nom du directeur  
(2012-2013) : M. Philippe MARTIN

Nom du porteur de projet  
(2014-2018) : M. Philippe MARTIN

## Membres du comité d'experts

Président : M. Didier LAUSSEL, université d'Aix-Marseille

Experts : M. Stephen BAZEN, université d'Aix-Marseille

M. Victor GINSBURGH, Université Libre de Bruxelles, Belgique

M. Christian HELLWIG, université de Toulouse

M<sup>me</sup> Sophie LARRIBEAU, université de Rennes, (représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Benoît MULKAY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Michel GARDETTE, Institut d'Etudes Politiques de Paris



## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité :

Création le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Localisation : 28 rue des saints Pères - 75007 Paris

### Équipe de Direction :

Directeur : M. Philippe MARTIN

Directeur adjoint : M. Jean-Marc ROBIN

Directeur exécutif : M. Guillaume SARRAT DE TRAMEZAIGUES

### Nomenclature AERES :

SHS1\_1 : Economie

### Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012 <sup>1</sup>	Nombre au 01/01/2014 <sup>2</sup>	2014-2018 Nombre de producteurs du projet <sup>3</sup>
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	14*	18**	15
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	1	1	1
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	4	
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3	3	2
<b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1	
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>23</b>	<b>27</b>	<b>18</b>

Taux de producteurs :	<b>81,82 %</b>
-----------------------	----------------

\* : dont 8 personnes engagées sous un contrat de droit privé avec la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

\*\* : dont 10 personnes engagées sous un contrat de droit privé avec la Fondation Nationale des Sciences Politiques.



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	27	
Thèses soutenues	18	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	0	
Nombre d'HDR soutenues	0	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	11	11



## 2 • Appréciation sur l'unité

### Points forts et possibilités liées au contexte :

L'unité se distingue en premier lieu par l'importance et la qualité de sa production scientifique, tout à fait exceptionnelles au regard de sa taille, et par son rayonnement académique, attesté par de nombreuses récompenses, bourses et prix divers. Elle se caractérise ensuite par une homogénéité et une cohérence remarquables ainsi que par l'excellente greffe réussie avec les enseignements d'économie dispensés à Sciences Po, tant en collège que dans les masters dont le département a la charge.

### Points à améliorer et risques liés au contexte :

Les principaux risques pour l'unité sont des risques institutionnels liés aux incertitudes pesant actuellement sur la direction et la politique futures de Sciences Po. L'unité pourrait ne pas trouver les moyens financiers dont elle a besoin pour mener à terme ses objectifs ambitieux en matière de recrutement et se retrouver fragilisée par des départs dans un contexte d'excessive diversification thématique. La remise en cause éventuelle de l'actuelle politique de « décharges de service » pourrait également réduire l'attractivité du département, voire conduire aux départs de certains de ses membres.

Par ailleurs, il serait important de remédier à terme à l'excessive hétérogénéité des étudiants en M2 ainsi, corrélativement, qu'à l'absence de cours de Doctorat, lesquels seraient pourtant de nature à pallier cette hétérogénéité et à fournir aux doctorants des bases communes solides. Un meilleur accueil des professeurs assistants est indispensable. Bien qu'ils soient parfaitement intégrés scientifiquement dans l'unité, ils rencontrent, en particulier, des difficultés à se loger, sans doute parce qu'ils sont initialement recrutés en CDD de 3 ans. Une meilleure gestion du processus de titularisation est également souhaitable à cet égard. On peut recommander simplement une réduction de l'incertitude sur son issue probable.

### Recommandations :

Il serait sans doute sage d'asseoir le développement du Département, développement justifié amplement par le besoin d'enseignements d'économie à Sciences Po, sur une politique de redéploiements internes. Cela suppose bien sûr un accompagnement dans ce sens de la future direction de l'Institut.

Il serait, par ailleurs, important d'atteindre rapidement l'objectif affiché dans le projet de placer les docteurs sur le marché international.

Enfin, des liens plus étroits avec l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE) appartenant également à la Fondation Nationale des Sciences Politiques, sur le modèle des liens entre *l'University College* de Londres et *l'Institute for Fiscal Studies* (IFS), devraient permettre une meilleure fécondation mutuelle entre recherche théorique et recherche appliquée, ainsi que d'assurer une plus grande présence et visibilité du Département dans son ensemble dans les débats de politique économique.





### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la production et la qualité scientifiques :

Les membres de l'unité ont produit 98 publications classées A par l'AERES depuis 2007, dont 60 depuis leurs entrées respectives au Département. Plusieurs de ces publications ont été réalisées dans des supports considérés au niveau mondial comme étant les 5 meilleures revues en économie. Les performances de l'équipe en termes de citations de leurs travaux sont également remarquables avec un indice (*h-index*) moyen pour les seniors supérieur à 20 et une quatrième place parmi les institutions françaises malgré la petite taille de l'unité. Seuls quatre membres de l'équipe ne sont pas producteurs au sens de l'AERES mais trois d'entre eux sont des juniors ayant soutenu leur thèse depuis peu.

#### Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques :

Tous les indicateurs disponibles indiquent un rayonnement tout à fait exceptionnel des membres seniors du Département sur la période 2009-2012 :

- ✓ 5 membres du Département ont obtenu une bourse du European Research Council ;
- ✓ 4 ont obtenu le prix du « meilleur jeune économiste français » ;
- ✓ 9 sont « research fellows » ou affiliés au Center for Economic Policy Research (CEPR) ;
- ✓ Un Labex a été obtenu, copiloté par le Département de Sciences Politiques ;
- ✓ Un des membres est éditeur d'Econometrica (considérée comme une des 5 meilleures revues en économie).

On peut toutefois noter que le Département ne semble pas attirer jusqu'à présent des « professeurs assistants » (membres juniors) d'un niveau toujours comparativement et potentiellement aussi élevé que celui de ses seniors.

#### Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel :

L'implication du Département dans son environnement est de bon niveau, par exemple :

- ✓ Un partenariat important a été développé avec la Banque de France ;
- ✓ trois membres du Département ont été nommés au Conseil d'Analyse Economique, un au Conseil Economique, Social et Environnemental ;
- ✓ un séminaire co-animé par un couple académique-professionnel se tient une fois par mois.

Certains membres du département sont investis dans le débat économique mais, en dehors de 2 Professeurs, dont l'un est désormais émérite, cet investissement n'est pas pour l'heure exceptionnel, en tout cas pas encore à la hauteur de la qualité intellectuelle des membres seniors actuels. Même si l'on tient compte d'une culture qui porte assez peu ses membres vers les activités de conseils, on peut attendre mieux d'un Département de cette qualité. Le renforcement des interactions avec l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE) pourrait aider à aller dans ce sens.



### Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité :

L'homogénéité de l'équipe et la cohésion entre ses membres sont un de ses meilleurs atouts. Les membres seniors et juniors sont très présents et les interactions, formelles et informelles, permanentes, ce que permet la taille encore modeste d'un Département installé dans un espace unique au 4<sup>e</sup> étage du bâtiment. L'accueil et l'encadrement scientifiques des « professeurs assistants » par les seniors est un point fort.

On peut en revanche regretter un certain flou organisationnel, sans grandes conséquences vue la taille actuelle du Département mais qui ne saurait perdurer si les objectifs ambitieux de croissance que l'unité s'assigne devaient être atteints. Les statuts actuels de l'unité semblent, de façon un peu étrange, essentiellement consacrés au processus de titularisation des professeurs assistants, donnant l'impression que le recrutement est l'objet principal du Département. On peut s'interroger à la lecture de ces statuts sur la collégialité des décisions de gestion de l'unité tant le rôle des seniors y semble prépondérant et les personnels administratifs absents.

### Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche :

La formation doctorale dispensée par le Département est très attractive. Elle est rattachée à l'Ecole Doctorale de Sciences Po (ED 234). Des étudiants internationaux avertis la choisissent après comparaison avec celles dispensées dans les bonnes universités européennes, sinon mondiales. L'endogamie y est faible : peu de doctorants sont issus de Sciences Po. Une attention particulière a été portée, depuis la création récente du Département, à la durée des thèses, afin de la ramener à un standard de 3-4 ans. Les professeurs sont fortement impliqués dans l'encadrement doctoral. De nombreuses interactions ont lieu lors des séminaires, il existe un atelier de lecture d'articles, certains directeurs de recherche coécrivent avec leurs doctorants.

L'objectif est clairement affirmé de placer les doctorants sur le marché académique international. Il est pour l'heure impossible de savoir si cet objectif important pourra être tenu car très peu de doctorants « nouvelle formule » ont soutenu leur thèse. Des améliorations restent cependant à apporter à la formation doctorale. En amont, le public du Programme Doctoral en Economie en M2 est beaucoup trop hétérogène. Au-delà de l'année de M2 de ce programme, il n'existe pas de cours de Doctorat, absence que les étudiants regrettent, notamment en mathématiques, car il y a un manque de bases communes solides à la formation.

Outre le Master du Programme Doctoral, le département est aussi largement impliqué dans la direction de trois autres mentions de master de l'établissement : Finance et Stratégie, Economie et Politiques Publiques, et enfin Economie et Business.

### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

Le Département a choisi pour les années à venir une stratégie de croissance et de diversification pour porter à 35-40 le nombre total de ses membres, en gardant un équilibre seniors/juniors. Compte tenu de la croissance exponentielle observée dans les 5 dernières années, c'est un objectif ambitieux mais qui est fondé sur une analyse assez convaincante. L'idée est qu'il s'agit d'un point d'équilibre à atteindre, faute de quoi le Département serait contraint à régresser, du fait de départs, vers un état antérieur à sa création, avec une poignée seulement de « permanents ». Cela s'accompagne d'une volonté de diversifier les recrutements, en privilégiant à cet égard les domaines comme la macroéconomie quantitative, la monnaie et la banque, la macroéconomie financière, l'économie du développement.

Le projet est ambitieux et de qualité. La principale interrogation est de savoir si le Département pourra disposer des moyens financiers pour le mettre en œuvre, dans un contexte d'incertitude sur la future direction de Sciences Po et les orientations qu'elle prendra. Le maintien des dotations financières publiques serait assuré, selon le représentant de la tutelle. Toutefois la croissance du Département requiert la mobilisation de ressources supplémentaires, peut-être à chercher du côté de redéploiements internes.

Une seconde question est de savoir si une excessive diversification n'est pas de nature à fragiliser chacune des orientations de recherche, qui pourraient devenir du fait de leur petite taille très vulnérables à des départs éventuels. Enfin une question importante, en lien avec le processus de titularisation, concerne la capacité de l'unité à assurer la jouvence de ses membres. Si une proportion trop importante des professeurs assistants devaient être titularisés au bout des six années, cela pourrait empêcher durablement le renouvellement de l'équipe. En revanche, titulariser trop peu de juniors pourrait compromettre à terme la capacité du Département à en attirer de nouveaux.



## 4 • Annexe : Déroulement de la visite

### Dates de la visite :

Début : 11 décembre 2013 à 9h30  
Fin : 11 décembre 2013 à 17h30

### Lieu(x) de la visite :

Institution : Institut d'Etudes Politiques de Paris  
Adresse : 28 Rue des Saints Pères, 75007 PARIS

### Déroulement de la visite :

9h30 - 10h00 : Réunion préalable des experts (Huis-clos)  
10h00 - 10h40 : Entretien avec M. Michel GARDETTE (IEP Paris), tutelle de l'unité (Huis-clos)  
10h40 - 12h30 : Présentation de l'unité par son directeur et l'équipe de direction (bilan)  
12h30 - 13h20 : Repas sur place  
13h20 - 13h50 : Rencontre avec les membres non-titulaires de l'unité (sans la présence des titulaires). Cette rencontre s'est faite en anglais  
13h50 - 14h30 : Rencontre avec les membres de l'unité sur le projet  
14h30 - 15h00 : Rencontre avec les doctorants rattachés à l'équipe (sans la présence de la direction et des membres de l'unité)  
15h00 - 15h15 : Rencontre avec le personnel administratif de l'unité  
15h15 - 15h45 : Dernier échange avec le directeur de l'unité et son adjoint  
15h45 - 17h30 : Délibération des experts (préparation du rapport) (Huis-clos)



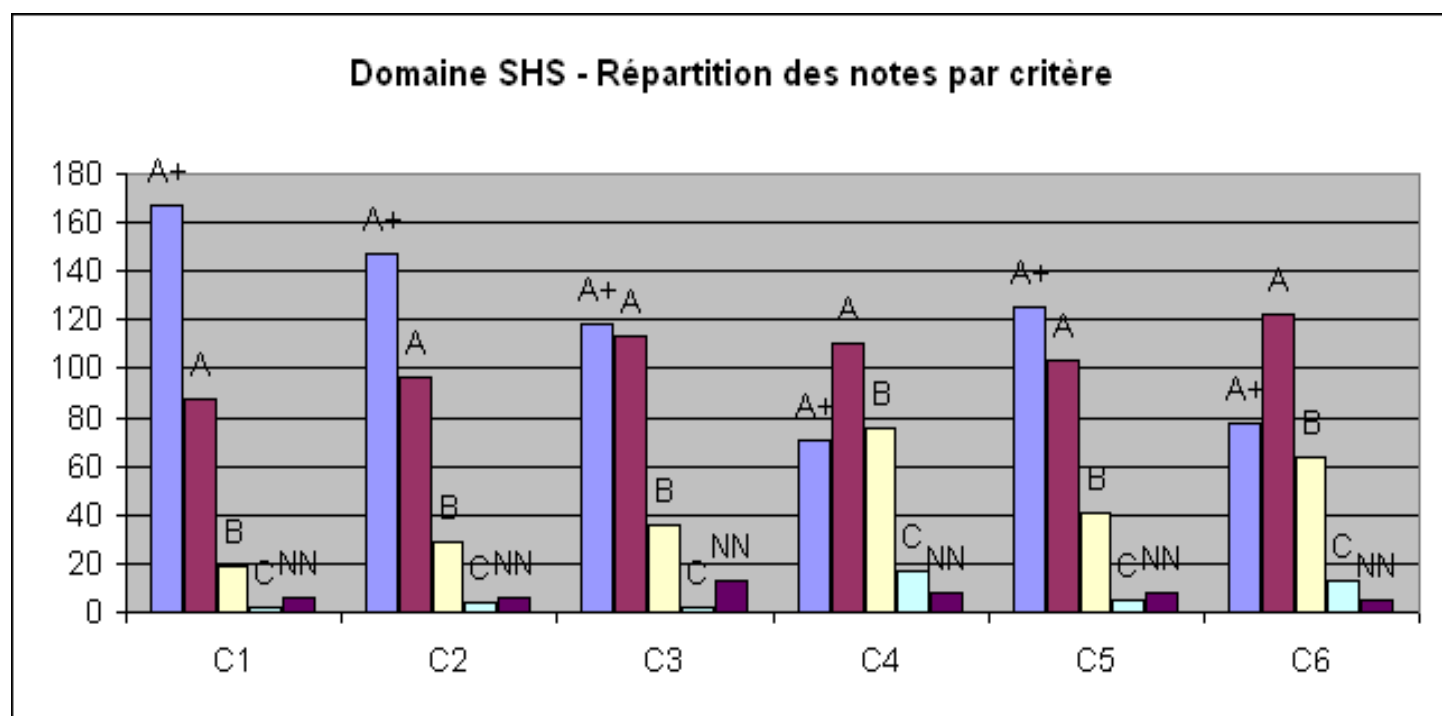
## 5 • Statistiques par domaines : SHS au 10/06/2013

Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
<b>A+</b>	167	147	118	71	125	78
<b>A</b>	88	96	113	110	103	122
<b>B</b>	19	29	36	76	41	64
<b>C</b>	2	4	2	17	5	13
<b>Non Noté</b>	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
<b>A+</b>	59%	52%	42%	25%	44%	28%
<b>A</b>	31%	34%	40%	39%	37%	43%
<b>B</b>	7%	10%	13%	27%	15%	23%
<b>C</b>	1%	1%	1%	6%	2%	5%
<b>Non Noté</b>	2%	2%	5%	3%	3%	2%





## 6 • Observations générales des tutelles



**Mme Nathalie Dospital**  
Déléguée administrative  
Section des unités  
AERES

Paris, le 2 avril 2013

**Objet : Observations sur le rapport S2PUR140006685 - Département d'Economie - 0753431X**

Madame,

Je vous prie de trouver ci-dessous les observations de portée générale sur le rapport d'évaluation du département d'économie de Sciences Po.

Je vous remercie par avance de bien vouloir les annexer au rapport d'évaluation définitif lorsque celui-ci sera rendu public sur le site internet de l'AERES.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Michel Gardette  
Directeur adjoint

Paris, 25 mars 2013

Réponse à l'AERES

Nous vous remercions pour le travail d'évaluation du département d'économie de Sciences Po qui nous sera particulièrement utile alors que nous sommes encore dans une phase de développement.

Nous ne pouvons que nous réjouir sur le plan scientifique du constat fait à propos du département qui « se distingue [...] par l'importance et la qualité de sa production scientifique, tout à fait exceptionnelles au regard de sa taille, et par son rayonnement académique, attesté par de nombreuses récompenses, bourses et prix divers. ».

Nous souhaitons apporter quelques éléments de réponses à certains des points soulevés dans le rapport :

- Le risque majeur identifié lors de la visite du comité, relatif à la direction de Sciences Po et à sa politique scientifique, alors que le processus de désignation du

nouveau directeur de l'établissement était en cours, est en voie d'être écarté. Certes, toutes les incertitudes ne sont pas éliminées mais les premiers signaux qui nous sont envoyés nous rassurent sur la place de la recherche et en particulier celle de l'économie, ainsi que sur l'objectif de recruter au niveau international des chercheurs permanents.

- Concernant les doctorants, l'effort de formation peut vraisemblablement être approfondi, mais des progrès majeurs ont d'ores et déjà porté leurs fruits, grâce aux réformes de l'Ecole doctorale et du programme doctoral en économie. Nous attendons l'évaluation de l'AERES sur l'Ecole doctorale sur ce sujet. A propos du placement international des doctorants, il est à noter que depuis la visite de l'AERES, deux étudiants qui ont soutenu récemment leur thèse ont obtenu des postes à l'étranger : un poste de professeur assistant à l'Université de Bristol (une des meilleures selon le UK Research Assessment Exercise) et l'autre à la Banque Royale de Suède.
- Les professeurs assistants recrutés à Sciences Po ont des conditions de travail et de rémunération significativement meilleures que dans les universités françaises. En contrepartie, ils acceptent le processus de titularisation de Sciences Po, calqué sur les usages des universités internationales avec une décision de titularisation à la sixième année. Ils bénéficient d'un CDI à partir de la quatrième année à Sciences Po. Ils sont considérés comme membres à part entière de la faculté permanente et en particulier votent sur les décisions majeures du département comme les recrutements de professeurs assistants. Ils ont ainsi les mêmes prérogatives que les professeurs titularisés sauf pour le recrutement des professeurs titulaires pour lesquels ils sont consultés mais ne votent pas. C'est la pratique usuelle dans les universités et en particulier en France.  
Il est exact que les professeurs assistants ne sont pas très impliqués dans la gestion administrative du département mais il s'agit d'une décision assumée de part et d'autre. En effet, il n'est pas souhaitable que les professeurs assistants assument des tâches administratives trop lourdes, la direction du département préférant les voir se consacrer à leurs activités de recherche et d'enseignement, en vue de leur titularisation.
- Nous sommes en désaccord avec la phrase « On peut toutefois noter que le Département ne semble pas attirer jusqu'à présent des « professeurs assistants » (membres juniors) d'un niveau toujours comparativement et potentiellement aussi élevé que celui de ses seniors » (p.6). Que le dossier des publications des juniors soit moins riche que celui des seniors est une situation normale et courante (moins de 6 ans après leur thèse). Le niveau des publications des juniors nous paraît excellent et semblable aux meilleures universités françaises et européennes. Elles incluent : *Journal of Political Economy* (2), *Quarterly Journal of Economics* (1), *Journal of Economic Literature* (1), *Journal of the European Economic Association* (2) *American Economic Journal: Applied Economics* (2) et plusieurs revues « top field » telles que le *Journal of Economic Theory*, le *Journal of Public Economics* (2), *Games and Economic Behaviour*, le *Journal of International Economics*...

- Nos liens avec l'OFCE peuvent et doivent certainement être renforcés ; c'est pourquoi il a été proposé que l'OFCE vienne présenter son projet au département ainsi que le département présente le sien à l'OFCE pour étudier comment des projets concrets de coopération peuvent émerger.
- Sur la question de notre implication dans le débat public, notre présence est déjà très forte. En plus des exemples repris dans le rapport d'évaluation, les contributions de l'unité à des rapports publics présentées en annexe du rapport d'auto-évaluation auraient pu être prises en considération. Néanmoins, nous ne voulons pas que cette implication se fasse au détriment de nos activités de recherche et d'enseignement.
- Les statuts de l'unité ont été approuvés à sa date de création, en septembre 2009 puis révisés en octobre 2010. Il s'agissait alors de favoriser un mode de fonctionnement souple et réactif et de rendre possibles d'éventuelles modifications ou adaptations en fonction de la croissance du département. Ils sont effectivement appelés à évoluer, de manière à répondre aux besoins d'une unité de recherche élargie.

Philippe Martin



Philippe Martin

Professeur et directeur du département d'économie de Sciences Po